

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
20N074	SCOPPETTULO	32 Rue Etroite	AS 84	Vente amiable	90 000 €
20N0075	SCOPPETTULO	32 Rue Etroite	AS 84	Vente amiable	90 000 €
20N0076	WESTER Stéphane	1077 Rue Bois le Prêtre	AZ 22	Vente amiable	200 000 €
20N0077	CHAUMONT Roger	4 Rue Saint Avoird	AW 107 – 638 – 639 - 652	Vente amiable	290 000 €
20N0078	SCI JGP PELLEGRINO	1242 Route de Norroy	BE 93	Vente amiable	400 000 €
20N0079	Olivier SYLVESTRE	185 Président Coty	AR 185	Vente amiable	102 000 €
20N0080	DELIZE Bruno	374 Avenue de Champagne	AD 253	Vente amiable	215 000 €
20N0081	Consorts MORNET	10 Place Duroc	AS 692	Vente amiable	280 000 €
20 N0082	BARBOSA Maria	4 Av Général Leclerc	AL 75	Vente amiable	89 000 €
20N0083	FETET Françoise	12 Rue de Thionville	AW 129 - 130	Vente amiable	98 000 €
20N0084	Immo services Lorraine	La Crosse	XA 1985	Vente amiable	89.600 €
20N0085	DE ARAUJO AMORIN José	160 ter Rue de la Treiche	AI 134 – 135	Vente amiable	175 000 €

20N0086	SAEM Bassin de Pàm	ZAC de l'Embise	X 408 – 201 – 202 – 207 – 210 – 215 – 220 225 – 262 – 340 – 358 - 359	Vente amiable	181 150,50 €
20N0087	Consorts RENARD	29 Rue du 26 ^{ème} BCP	AB 345	Vente amiable	100 000 €
20N0088	HANNALIX	Pré Latour Route de Metz	AH 254 - 286	Vente amiable	50 000 €
20N0089	HANNALIX	Pré Latour Route de Metz	AH 254 - 286	Vente amiable	50 000 €
20N0090	JEAN Agnès	313 Impasse Edmond Michelet	Y 210	Vente amiable	205 000 €
20N0091	REITER Philippe	21 Rue des Carmes	AC 277	Vente amiable	82 500 €
20N0092	HIMMI Khalid	931 Avenue des Etats-Unis	AO 118	Vente amiable	130 000 €
20N0093	ROBERT Catherine	495 Chemin de Sça	AM 97 - 99	Vente amiable	185 000 €
20N0094	SYLVESTRE Olivier	5 bis Rue Président Coty	AR 185	Vente amiable	102 000 €
20N0095	BECHET Florian	12 Rue Gaston Deblaize	AI – 453 – 452 - 472	Vente amiable	279 000 €
20N0096	DRAPIED Alexandre	11 Rue Montrichard	AY 378	Vente amiable	227 500 €
20N0097	DJENDLI Abdelwahid	31 Rue de Lisbonne	XA 1917	Vente amiable	216 000 €
20N0098	GROULT Jérémy	73 B Rue du 26 ^{ème} BCP	AB 382	Vente amiable	91 000 €
20N0099	GROULT Jérémy	73 B Rue du 26 ^{ème} BCP	AB 382	Vente amiable	13 000 €
20N0100	BASUYAUX Alain	Av Georges Guynemer	AE 223 224 225 246	Vente amiable	61 000 €

20N0101	VENDETTI Grégory	Au-dessus du Chemin des Clos	BD 22 76	Vente amiable	115 000 €
20N0102	BERTHO Yves	80 Rue de Lanstuhl	XA 1884	Vente amiable	207 000 €

2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière :

- Mme KRYK Léonie
- M. et Mme SIBENALER Pierre
- Mme STEPHAN Jeannine
- Mme CORNUAUX Raymonde
- Mme DUHAMEL Marguerite
- Mme BARBON Marie
- Mme MARTINEZ Monique
- M. Mme LUSARDI Jean-Claude
- Mme DACH Jeanne
- M. BRUDI Marc
- M. Mme SPEISMANN François
- Mme BRUCKER Caroline
- M. LERNOUD Paul
- M. LECLERC Alexandre
- M. MONNET François
- M. SIMON Roger
- M. BULEWICZ Stephan
- Mme ROHR Denise
- M. HERMAL Denis
- M. GEORGE Jacques
- Mme DACH Simone
- Mme LAZARIC Rose-Marie
- M. FILLIAU Yvon
- Mme VASSALO Rosa
- Mme HAZEUX Maria
- Autorisation de vente à tout particulier qui deviendra titulaire de la concession n° M 157 du monument funéraire reposant sur cette même concession expirée en 2010 et reprise par la ville le 7 septembre 2020 à hauteur de 1000 euros

3) Marchés – conventions – contrats :

Décisions portant sur :

- Une convention de prestations avec M. Mohamed OUAABOUZ
- L'attribution des lots suivants aux entreprises chargées des travaux de mise aux normes, d'accessibilité et de sécurité des locaux du club de Tennis :
 - o LOT 1 – démolition – gros-œuvre – assainissement à POLETTI
 - o LOT 2 – carrelage, faïences murales, peinture à LAGARDE ET MEREGNANI
 - o LOT 3 – plâtrerie, isolation, faux-plafonds à TECHNI PLAFOND
 - o LOT 4 – plomberie, sanitaire, ventilation à POLETTI
 - o LOT 5 – électricité, chauffage à la SARL HACQUARD
 - o LOT 6 – menuiseries intérieures bois à POLETTI

- Un contrat avec la SARL PROTECSAN pour la maintenance des installations électriques, hydrauliques et mécaniques de la sanisette du pont Gélot
- Un contrat avec la société PASS PORT pour le contrôle annuel du parc des aires de jeux de la ville
- Un contrat avec la société AUNILEC concernant la maintenance de l'onduleur d'éclairage de sécurité de la salle socioculturelle
- Deux contrats avec LA CHOSE PUBLIQUE pour l'organisation de spectacles donnés :
 - o Le 3 juillet place Duroc et le 31 juillet rue Gambetta
 - o Le 17 juillet place
- Deux contrats avec le BET BESL dans le cadre de missions SPS pour :
 - o La construction d'un escalier de secours dans les locaux de l'ancien LEP Bardot
 - o La mise aux normes accessibilité et sécurité du club house de tennis à l'Île d'Esch
- Un contrat avec le BET BESL pour une mission SPS dans le cadre de la démolition reconstruction du Club de l'amitié
- Un contrat avec l'association CANTORAMA pour l'organisation de spectacles qui seront donnés rue Gambetta dans le cadre des animations d'été les samedis 11 juillet et 8 août 2020
- Un contrat avec COSI EVENT SARL pour l'organisation de représentations du groupe MAGIC FANFARE données place Thiers le 25 juillet 2020
- Un contrat avec l'école de musique Charles Boquet pour l'organisation de 17 concerts qui seront donnés du 18 juillet au 28 août 2020 place Duroc, place Thiers et rue Gambetta
- Un avenant à la convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs par les lycées
- Un avenant à la convention de mise à disposition d'un espace de loisirs sur la base du Grand Bleu pour le stationnement d'un camion snack et l'organisation d'animations estivales signée avec la Ligue de catch
- De contrats avec les organismes suivants pour l'organisation de concerts au cours de la saison estivale :
 - o ECOLE DE MUSIQUE Charles Boquet : 29 août place Duroc
 - o ARTENREEL 1 les 17 25 juillet et 28 août rue Gambetta et place Duroc
 - o ASSOCIATION JUAN TIJS & Co les 3 – 10 juillet et 22 août dans le cadre des terrasses de PAM
 - o M. PRZYBYLA les 4 – 10 juillet – 8 – 14 et 28 août à l'occasion des terrasses de PAM
 - o ARTENREEL les 25 juillet et 14 août 2020 (terrasses de PAM)
- De contrats GUSO avec les personnes suivantes pour assurer les prestations données lors des concerts prévus durant la période estivale :
 - o M. GRUJON le 4 juillet et le 15 août place Thiers
 - o MM. NICOL les 3 et 31 juillet rue Gambetta
 - o M. STENGELE les 3 – 4 et 31 juillet place Thiers et rue Gambetta
 - o M. PRUD'HOMME les 3 et 4 juillet rue Gambetta et place Thiers
 - o M. LERECH les 3 – 4 juillet rue Gambetta et place Thiers, les 7 et 15 août place Thiers
 - o M. THEVENIN 31 juillet rue Gambetta 7 août place Duroc
 - o M. PETIT 31 juillet rue Gambetta – 7 août place Duroc – 15 août place Thiers
 - o M. DYRDA 31 juillet rue Gambetta
 - o M. SIBILLE 7 août place Duroc 15 août place Thiers
 - o M. COCQ-AMANN Les terrasses de PAM le 7 août
- De contrats avec les organismes suivants, concernant l'organisation d'animations données lors de la fête médiévale 2020 les 26 et 27 septembre à l'Île d'Esch :
 - o Compagnie l'AME ET LE FEU
 - o Association ACE
 - o Compagnie ULRICH VON MATSCH

- Les COMPAGNONS DE LA BRANCHE ROUGE
- Association SPECTACLES AND CO – Cie MEDIO EVO
- Association LA LICORNE TAMBOURINEUSE
- BELLUM GALLICUM
- Association DOMHAN
- Un contrat avec PASCAL LEGROS ORGANISATION consistant à reporter au 3 novembre 2020 le spectacle « le Compromis » initialement prévu le 2 mai 2020
- Un avenant au bail signé le 28 février 2005 avec l'entreprise TDF concernant la location de la parcelle AM 306
- Une convention d'entretien annuel des équipements sportifs de la salle de gymnastique Montrichard avec la société GYMNOVA
- Une convention de partenariat avec le comité interdépartemental et l'association mussipontaine de Twirling bâton portant sur l'organisation de stages de formation
- De conventions de prestations dans le cadre de la cantine et du périscolaire avec :
 - Mme CLAUSE
 - M. CHARDARD
 - M. YUNG
- De conventions d'intervention dans les activités péri et extra scolaires avec
 - La Ligue nationale de catch
 - L'association AMI
- Un avenant à la convention de prestations dans les activités péri et extra scolaires avec M. OUAABOUZ
- Un contrat avec la compagnie TORPILLE pour une représentation donnée le 21 août place Duroc
- De marchés avec les entreprises suivantes, pour la fourniture de plantes à massifs (période printemps – été 2021) :
 - AUX JARDINS DE CANDYCE
 - LES JARDINS DE VASSINCOURT
- De contrats GUSO avec Messieurs STENGELE et LERECH qui assureront des prestations lors des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2020 au musée

4) Remerciements et divers

Je tiens à vous faire part des remerciements adressés au conseil municipal par :

- L'Amicale des donneurs de sang
- L'association Mussi-Chœur
- Le Groupe Kalina
- Les Amis des Prémontrés
- L'Association des Paralysés de France

pour l'attribution d'une subvention au titre du présent exercice